

COMPTE-RENDU DE SEANCE

Nombre de conseillers

Présents : 11

Votants : 10

Date de la convocation :

11/09/2020

Date d'affichage : 18/09/2020

L'an deux mil vingt, le dix-sept septembre, le Conseil Municipal de Vanne, s'est réuni, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de M. Joël MONGIN, Maire.

Présents : M. MONGIN Joël, Mme LE QUERE Martine, Mme Catherine LAMBLIN, Mme Patricia MAZET, M. GROSJEAN Xavier, Mme PERRON Virginie, M. Michel BOURGEOIS, M. Gilbert LEFFOND, M. Frédéric LAVILLE, M. Bastien CHARPIOT.

Absente excusée : Mme Cynthia COLOMBIANO.

Secrétaire de séance : M. Bastien CHARPIOT

ORDRE DU JOUR :

- * Désignation du secrétaire de séance,
- * Présentation du procès-verbal de la dernière séance,
- * Affouage 2020 / 2021 : préparation et tarifs,
- * Délégué Répertoire Electoral Unique,
- * Tarif électricité location salle des fêtes,
- * Régime des priorités des routes de Theuley et Grandécourt,
- * Reste à charge dispositif PSE (CC4R),
- * Questions diverses.

Tarif de l'électricité refacturé lors des locations de la salle des fêtes

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'appliquer le tarif de l'électricité selon les modalités suivantes :

- Montant total facture TTC divisé par le nombre de kilowattheure facturés.

Tarif de l'affouage 2020 / 2021

Le tarif de l'affouage à 30 € pour 2020 / 2021.

Par ailleurs, les délais relatifs au bucheronnage, sont maintenus au 30 septembre 2020, et ceux de la vidange sont prorogés au 15 octobre 2020. Attention pas de travail en forêt les jours de chasse en octobre.

Cette prorogation est exceptionnelle, compte-tenu du confinement et la canicule estivale et ne peut faire référence.

Répertoire électoral unique : désignation du membre de la commission de contrôle des listes électorales

Le conseil municipal désigne à l'unanimité **Xavier GROSJEAN** pour être délégué REU.

Désignation du délégué CLECT (Commission Locale Evaluation Charges Transférées)

A l'unanimité, Monsieur Frédéric LAVILLE a été nommé délégué CLECT.

Loyer du logement communal 16 Grande Rue 70130 VANNE

Le Conseil Municipal fixe le coût du loyer à **530 € hors charges**, à compter du 18 septembre 2020.

Devis DE00000027 – EI PERRAUT Espaces verts

Montant du devis 478.00 € TTC (élagage des arbres terrain de pétanque). Acceptation du devis DE00000054 de l'entreprise PERRAUT Espaces verts.

Engagement dispositif PSE

Coût annuel 85.60 € TTC pendant cinq années. Acceptation d'adhérer au dispositif PSE.

Régime des priorités routes de Fédry et Grandécourt

La mise en place d'un « **Cédez le passage** » sur la route de GRANDECOURT, sera effective.

Délibérations votées à l'unanimité des présents.

Questions diverses

- Chats errants : convention avec la SPA de Gray et 30 Millions d'Amis.
- Nettoyage grenier : date à définir
- Visite forêt : samedi 26 septembre 10h00

Séance levée à 22h10



Le Maire, Joël MONGIN